

2 CV BOURGOGNE TOURS
Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : 34 Rue Gioffredo - C/O SAS HERMETYS
06000 NICE
513 417 758 RCS NICE

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA GÉRANCE DU 8 JUILLET 2024**

La soussignée,

Madame Marie-Françoise TESSON
demeurant 2 Rue Giulia 06000 NICE

Gérante de la société 2 CV BOURGOGNE TOURS, société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros, divisé en 100 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré dans le même département ou dans un département limitrophe par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par la prochaine assemblée générale extraordinaire,

Décide :

- de transférer le siège social du 34 Rue Gioffredo C/O SAS HERMETYS 06000 NICE au 2 Rue Giulia 06000 NICE, à compter de ce jour, et ce sous réserve de la ratification de cette décision par la prochaine assemblée générale extraordinaire,

- et de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé au 2 Rue Giulia - 06000 NICE."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, la gérante a dressé le présent procès-verbal qu'elle a signé après lecture.

Acte sous signature électronique via la plate-forme Docusign®, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil

Marie-Françoise TESSON

Signé par :

FA5EA4C306CE43C...